

# **RÈGLEMENT D'EXAMEN**

Certificat d'Aptitude Professionnelle Sellier - Harnacheur			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance - candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>						
EP1 - Analyse et exploitation de données techniques.	UP1	4	CCF (*)		Ponctuel écrit	3 heures
EP2 - Réalisation de tout ou partie d'un ou plusieurs produit(s) cousu(s) à la main et piqué(s) à la machine.	UP2	11 + 1 PSE	CCF		Ponctuel pratique	12 heures +1 heure (PSE)
<b>UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>						
EG1 - Français et histoire géographie - Éducation civique.	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 heures 15 min
EG2 - Mathématiques sciences physiques et chimiques.	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2 heures
EG3 - Éducation physique et sportive.	UG3	1	CCF		Ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante.(1)	UF		Ponctuel oral	20 minutes	Ponctuel oral	20 minutes

(\*) Contrôle en cours de formation

(1) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.